

Bois énergie | signature d'une convention partenariale avec Biomasse Normandie

Le SIEGE s'engage progressivement vers un accompagnement technique et financier des collectivités souhaitant mettre en œuvre des projets de chaufferies bois-énergie.

Pour ce faire il a notamment décidé de s'appuyer sur les compétences que développe Biomasse Normandie depuis plusieurs années.

Biomasse Normandie est une association « Loi 1901 » créée en 1983 qui assure essentiellement des programmes d'intérêt général sur le bois-énergie, la gestion des déchets et la maîtrise de l'énergie.

Concernant le bois-énergie, ses missions visent à développer la filière par un accompagnement des acteurs publics et privés dans la mise en place de projets de chaufferies collectives et industrielles au bois et en favorisant une structuration cohérente de leur approvisionnement.

Ainsi, depuis plusieurs années elle anime et coordonne les programmes de développement des chaufferies collectives au bois sur la Normandie avec le soutien financier notamment de la direction régionale de l'ADEME, de la Région Normandie et des Fonds européens FEDER.

Le SIEGE a donc signé une convention de financement du Programme 2018-2020 de développement des chaufferies collectives au bois en Normandie pour un soutien financier à Biomasse Normandie de 15 000€.

Le SIEGE pourra ainsi être accompagné dans les différentes phases de réalisation de ses projets telles que :

- identification des projets ;
- analyse technico-économique ;
- consultation des prestataires ;
- mobilisation des aides publiques ;
- maintenance/exploitation ;
- ...

Plus d'informations sur ce programme régional sont disponibles sur le portail internet dédié suivant : <http://www.bois-energie-normandie.fr/>

[Image](#)

BIOMASSE NORMANDIE

Publié le 02 Septembre 2019